



SYNDICAT DES EAUX
11 RUE DE LA PAQUETTERIE
27320 NONANCOURT
Tél : 02.32.58.29.00
Email : contact@paquetterie.fr
Site : <https://www.paquetterie.fr>

Horaires d'accueil public :

Lundi au vendredi
9H00 – 12H00 / 14h00 – 16H30
Fermé le mardi et le jeudi matin

OUVERTURE CONTRAT D'EAU

DOCUMENT A RETOURNER AU SERVICE DES EAUX

Par courrier, mail ou remise en main propre avec les pièces suivantes :

- Copie de votre pièce d'identité (recto/verso)
- Titre justifiant de l'occupation légale (attestation de vente ou état des lieux partiel)
- Index du compteur constaté lors de l'état des lieux ou photo
- Pour les sociétés : Extrait K-BIS

FRAIS ADMINISTRATIFS OUVERTURE DE CONTRAT D'EAU : 30 € T.T.C.

RENSEIGNEMENTS ANCIEN ABONNÉ

NOM : _____

PRÉNOM : _____

RENSEIGNEMENTS NOUVEL ABONNÉ – ADRESSE DE FACTURATION *

SI PARTICULIER :

ABONNE 1 :

CIVILITE : MR – MME

NOM : _____

PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

LIEU DE NAISSANCE : _____

ADRESSE DE FACTURATION : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TÉLÉPHONE : _____ / _____ / _____ / _____ / _____

MAIL : _____ @ _____

QUALITÉ : PROPRIÉTAIRE – LOCATAIRE

ABONNE 2 :

CIVILITE : MR – MME

NOM : _____

PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

LIEU DE NAISSANCE : _____

ADRESSE DE FACTURATION : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TÉLÉPHONE : _____ / _____ / _____ / _____ / _____

MAIL : _____ @ _____

QUALITÉ : PROPRIÉTAIRE – LOCATAIRE

SI SOCIETE :

STATUT DE LA SOCIÉTÉ : SA – SARL – SCI - AUTRE :

NOM DE LA SOCIÉTÉ : _____

NOM ET PRENOM DU GÉRANT : _____

ADRESSE DE FACTURATION : _____

TÉLÉPHONE : _____

NUMERO DE SIRET : _____

RENSEIGNEMENTS PROPRIÉTAIRE SI DIFFÉRENT *

NOM : _____
PRENOM : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTAL : _____
VILLE : _____
TÉLÉPHONE : _____

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES *

DATE D'ARRIVÉE : _____ INDEX D'ARRIVÉE : _____ (chiffres noirs)

RELEVÉ PAR : LOCATAIRE ENTRANT LOCATAIRE SORTANT
 PROPRIÉTAIRE ENTRANT PROPRIÉTAIRE SORTANT

ADRESSE DU COMPTEUR : _____

COMMUNE : _____

N° DE COMPTEUR : _____

NOMBRE D'OCCUPANTS : _____

(*) éléments obligatoires

L'(les) abonné(s) est (sont) réputé(s) responsable(s) du paiement des factures jusqu'à la date de résiliation de son (leur) contrat d'abonnement. En cas de modification(s) ou résiliation, les démarches sont à faire par le titulaire du contrat. Si aucune modification n'est demandée, la facture ne sera ni modifiée ni annulée.

Signature(s) du (ou des) abonné(s) payeur(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé » avec cachet pour les entreprises.

SIGNATURE ABONNÉ 1

SIGNATURE ABONNÉ 2

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

DEMANDE FAITE PAR : MAIL COURRIER REMIS EN MAIN PROPRE

DATE DE RÉCEPTION DE LA DEMANDE : _____

N° DE CONTRAT : _____

CLÉ DE SECURITE : _____

CONTRAT ENREGISTRÉ LE : _____

PAR : _____



TARIFS SYNDICAT D'EAU DE LA PAQUETTERIE DE NONANCOURT

Ce document présente les différents tarifs du Syndicat d'eau de la Paquetterie de Nonancourt délibérés en comité syndical en date du jeudi 13 novembre 2025 avec effet au 1^{er} janvier 2026.

⚠ : A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2026, LE SYNDICAT D'EAU DE LA PAQUETTERIE DE NONANCOURT PROCEDERA A UNE FACTURATION SEMESTRIELLE.

TARIFS 2026 :

COMMUNES	TARIFS TTC EAU	TARIFS TTC ASSAINISSEMENT	RELEVE DES COMPTEURS
ALLAINVILLE	2.44 €	-	SEPTEMBRE
BOISSY EN DROUAI	2.44 €	-	SEPTEMBRE
CHATAINCOURT	2.92 €	-	AOUT
COURDEMANCHE	2.35 €	-	AVRIL
CRUCEY VILLAGES	-	2.46 €	SYNDICAT D'EAU DE BREZOLLES
ESCORPAIN	2.92 €	-	AOUT
ILLIERS L'EVEQUE	2.35 €	-	JUIN
LA MADELEINE DE NONANCOURT	2.35 €	2.85 €	DECEMBRE
LAONS	2.92 €	AGGLO DE DREUX	SEPTEMBRE
LOUVILLIERS EN DROUAI	2.44 €	-	SEPTEMBRE
LOUYE	2.35 €	-	AVRIL
MARCILLY SUR EURE	2.35 €	-	DECEMBRE
MESNIL SUR L'ESTRÉE	2.35 €	EDN	OCTOBRE
MUZY	2.35 €	-	JUILLET
NONANCOURT	2.35 €	2.85 €	JANVIER
PRUDEMANCHE	2.92 €	-	AOUT
SAINT GEORGES MOTEL	2.35 €	-	JUIN
SAINT GERMAIN SUR AVRE	2.35 €	EDN	MAI
SAINT LAURENT DES BOIS	2.35 €	-	MAI
SAINT LUBIN DES JONCHERETS	2.44 €	2.85 €	MARS
VERT EN DROUAI	2.44 €	AGGLO DE DREUX	SEPTEMBRE

TARIFS EAU :

PART FIXE ANNUELLE : COMPTEURS INDIVIDUELS – PRIX TTC :

PART FIXE ANNUELLE DIAMETRE 15 PAR UNITE DE LOGEMENT	44.31 €
PART FIXE ANNUELLE DIAMETRE 15 - MUZY	58.03 €
PART FIXE ANNUELLE DIAMETRE 20	68.58 €
PART FIXE ANNUELLE DIAMETRE 25-30	179.35 €
PART FIXE ANNUELLE DIAMETRE 40	232.10 €
PART FIXE ANNUELLE DIAMETRE 50	422.00 €
PART FIXE ANNUELLE DIAMETRE 60	527.50 €
PART FIXE ANNUELLE DIAMETRE 80	580.25 €
PART FIXE ANNUELLE DIAMETRE 100	685.75 €

AUTRES TARIFS EAU – PRIX TTC :

DEPLACEMENT NON JUSTIFIÉ PENDANT LES HORAIRES D'OUVERTURE	60.00 €
DEPLACEMENT NON JUSTIFIÉ EN DEHORS DES HORAIRES D'OUVERTURE	90.00 €
FRAIS DE DEPLACEMENT – OUVERTURE OU FERMETURE	30.00 €
CLE POUR REGARD EAU	25.92 €
FRAUDE COMPTEUR	PENALITE DE 1000 € + FACTURE DE 30 M3 PAR PERSONNE AU FOYER
FRAIS D'OUVERTURE DE CONTRAT	30.00 €
BRANCHEMENT D'EAU POTABLE	SUR DEVIS
FRAIS ADMINISTRATIF POUR DEVIS	60.00 €

TARIFS ASSAINISSEMENT :

Les tarifs ci-dessous sont TTC :

PART FIXE ANNUELLE	28.60 €
DEPLACEMENT NON JUSTIFIE PENDANT LES HORAIRES D'OUVERTURE	60.00 €
DEPLACEMENT NON JUSTIFIE EN DEHORS DES HORAIRES D'OUVERTURE	90.00 €
CONTROLE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	141.92 €
CONTRE VISITE – CONTROLE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	82.17 €
BRANCHEMENT D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	SUR DEVIS



Note d'information

Prélèvements de la facture d'eau

Le Syndicat d'eau de la Paquetterie vous propose deux types de prélèvements : Le prélèvement en 1 fois à échéance ou le prélèvement en 6 fois (voir détails ci-dessous).

Conditions générales :

1. Pour mettre en place le(s) prélèvement(s), vous devrez remplir un mandat de prélèvement SEPA et nous le transmettre avec votre RIB (*format IBAN*).
2. Le contrat de prélèvement est reconduit automatiquement chaque année.
3. Tout changement de RIB doit être signalé au SAEP dans les plus brefs délais.
4. Si un prélèvement ne peut être effectué sur le compte du redevable, il **ne sera pas représenté** : L'échéance impayée devra être régularisée auprès de la Trésorerie Municipale de Verneuil d'Avre et d'Iton.
5. **Fin du contrat de prélèvement :**
 - ✓ Il peut être mis fin au contrat sur simple demande écrite adressée au SAE Paquetterie.
 - ✓ Le contrat sera révoqué **automatiquement** à la date de départ de l'abonné. Celui-ci devra s'acquitter des échéances non présentées de sa dernière facture ainsi que de sa facture de résiliation auprès de la Trésorerie Municipale.

Prélèvement en 1 fois : PRELEVEMENT = PAIEMENT A ECHEANCE

1. Vous recevrez votre facture annuelle suivant la période de facturation de votre commune
2. La date et le montant **du prélèvement** apparaîtront en bas de votre facture.

Prélèvement en 6 fois : PRELEVEMENTS = ECHEONNEMENT DES PAIEMENTS

1. Vous recevrez votre facture annuelle suivant la période de facturation de votre commune et son montant sera divisé en 6.
2. L'échéancier apparaîtra en bas de votre facture (*dates de prélèvements et montants*).
3. Les prélèvements seront effectués le 5 de chaque mois, sur 6 mois consécutifs.
4. L'étalement de la facture ne pourra être effectué si son montant total est inférieur à 80.00 € : **dans ce cas la facture sera prélevée automatiquement en UNE seule fois**.
5. **ATTENTION** : Dès **2 rejets** de prélèvements dans l'année, l'abonné perdra le bénéfice de son échéancier et devra solder sa facture annuelle en **UNE seule fois** auprès de la Trésorerie.

